

PROJET DE JARDINS DE BALCONS

Une collaboration entre

La Coop Autonomie Chez-soi

La SOFIE, division « Ma vie en main »

L'OMH de Granby

Le GASP

Le CSSS H-Y, programme « Saines habitudes alimentaires »

et

la participation de différentes entreprises environnantes

ainsi que de l'écocentre de la MRC Haute-Yamaska, à Granby

Rédigé par

André Plouffe et Nicolas Luppens

11 septembre 2013

Introduction

Il y a environ 3 ans, madame Catherine Lusson avait approché la Coop Autonomie Chez- soi pour présenter les principes de l'élaboration d'un jardin de balcon aux résidents des HLM de Granby. Les résidents n'avaient pas répondu favorablement à la proposition de madame Lusson, non pas par manque d'intérêt, mais à cause de la difficulté que représentait la mise en place du concept et du coût associé aux matériaux nécessaires.

En effet, plusieurs irritants rendaient le projet moins attrayant. Par exemple, la difficulté de trouver des bacs de plastique pouvant s'imbriquer les uns aux autres de manière équidistante pour permettre le principe d'irrigation par osmose et suffisamment rigides pour ne pas se déformer sous le poids de la terre. De pareils bacs sont disponibles sur le marché mais les dimensions sont peu variées et le prix très élevé puisqu'il s'agit de produits spécialisés. Il fallait aussi bricoler soi-même une partie de l'appareillage. Plusieurs participants se sont désintéressés faute de talent, d'outillage ou d'espace pour le bricolage.

Récemment, dans le cadre du programme d'intervention en milieu HLM, la Coop Autonomie Chez-soi s'est questionnée à nouveau sur le concept des jardins de balcon dans le but de relancer la proposition. Mais cette fois-ci avec de nouveaux moyens pour rendre ce genre d'activité plus accessible.

Se basant sur les principes de Mme Lusson de manière à éviter de réinventer la roue, la Coop a mis au point une méthode de fabrication de bacs de jardinage permettant de transformer en jardinière tout contenant de plastique étanche ayant un couvercle. Ce principe fonctionne à partir d'un plat de margarine en passant par un simple seau jusqu'aux bacs de rangement, peu importe la forme. Cette nouvelle approche consiste d'une part à créer un double-fond au contenant en déposant le couvercle perforé sur des entretoises au fond du bac, et d'autre part à entourer le bac avec un contour

de bois pour en empêcher l'affaissement tout en le surélevant de manière à rendre la surface de travail plus à notre portée.

Le contour permet aussi d'accessoiriser le bac avec des roues pour en faciliter le déplacement et, si nécessaire, d'y installer un dôme de pastique pour protéger les plantes des intempéries. Tablettes, treillis pour les plantes grimpantes ou autres facilités peuvent s'accrocher au contour. Voilà qui annulait les irritants reliés aux bacs en ce qui a trait au principe d'irrigation et de rigidité.



OBJECTIFS

Pour la population en général

- Sensibiliser la population à l'agriculture urbaine

Pour les participants qui utilisent les jardins de balcon :

- Participer à contrer l'insécurité alimentaire en Haute-Yamaska
- Rendre plus accessible les aliments sains et frais aux participants
- Faciliter le jardinage urbain
- Développer les connaissances et les habiletés en matière de jardinage urbain et de saine alimentation des participants
- Accroître les occasions de socialiser des participants
- Développer la confiance en soi

Pour les participants de *Ma vie en main* (Sofie et SIM) :

- Réadaptation psychosociale via la composante d'activité liée au travail ainsi que les compétences en menuiserie
- Développer le réseau social et la confiance en soi.

CONTRIBUTIONS

Rôle de la Coop Autonomie Chez-soi :

Cependant, le problème de coût des matériaux n'était pas réglé par cette approche et celui de la fabrication rendu encore plus complexe. Afin de surmonter ces deux obstacles, la Coop Autonomie Chez-soi a décidé de développer un partenariat multidisciplinaire.

En premier lieu, des entreprises ont été approchées en regard d'obtenir des matériaux gratuits à partir de leur rebuts : bois, plastique, pellicule hydrofuge, etc. Usines, contracteurs en bâtiment, paysagistes et autres ont accepté d'approvisionner le projet

car cela diminuait leur coût d'enfouissement. Pour ce qui est de la Coop, elle possède le camion et la main d'œuvre pour faire la cueillette de matériaux auprès des donateurs.

Rôle de la SOFIE :

En second lieu, il fallait trouver un endroit de travail, de l'outillage et de l'aide pour fabriquer les bacs de jardinage. C'est la SOFIE (Service d'organisation de la formation en industrie et entreprise), via sa division « Ma vie en main », qui est apparue comme ayant les moyens pour réaliser les jardinières à partir des prototypes mis au point par la Coop. La SOFIE possède tout l'outillage et la main d'œuvre nécessaires dans le cadre de ses sessions de formation en ébénisterie. L'organisme y trouverait l'avantage d'impliquer ses élèves dans un projet concret et utile pour la communauté et bénéficierait de matériaux supplémentaires fournis par les partenaires. L'apport de la SOFIE règle d'emblée le problème de la fabrication des bacs de jardinage.

Rôle du SIM :

Le service de Suivi intensif dans le milieu (SIM) intègre des personnes au prise avec des troubles de santé mentale et vivant de l'exclusion sociale via le programme «Ma vie en main». Cela leur permet de développer des compétences liées à l'ébénisterie et de développer un réseau social. La confection des jardinières est un projet qui leur permet d'atteindre des objectifs d'intégration sociale tout en fournissant une main d'œuvre à coût nul. Une formule gagnant-gagnant.

Rôle de l'OMH :

Qui dit jardinage, dit terre et plantes. La Coop s'est donc adressé à l'OMH de Granby dans le cadre du programme « Balcons fleuris » pour obtenir terre et semis. Chaque année, l'OMH donne un montant forfaitaire à chaque résident qui désire orner son balcon de fleurs. Même si les semis du projet de jardins de balcon sont principalement de type alimentaire plutôt que floraux, l'aspect décoratif demeure quand même. Une

intervenante en milieu HLM se montre disponible pour promouvoir et assurer un suivi auprès des résidents en HLM.

Rôle du GASP :

Le projet de jardins de balcon est une idée originale du GASP (Groupe action solution pauvreté). Ce dernier soit sollicité sera le gestionnaire de la relance du projet jardins de balcon même si la Coop est l'instigatrice de la nouvelle approche. Le GASP se charge de faire la promotion du projet en HLM et de coordonner les commandes et la livraison auprès de la Coop et des partenaires. Il appartient également au Comité sécurité alimentaire, attaché au GASP, de décider, après expérimentation, s'il serait bon d'étendre le projet à l'extérieur de l'OMH avec un partenariat modifié. En d'autres termes, le GASP est promoteur, titulaire et coordonnateur du projet.

Rôle de la Ferme Héritage Miner :

La Ferme Héritage Miner a, entre autres, pour mission de promouvoir l'agriculture urbaine dans notre région. Elle offre des ateliers d'informations-conseil en horticulture aux participants au début du projet. L'organisme est disponible pour répondre aux questions relatives à l'aspect technique de l'agriculture urbaine.

Le CSSS Haute-Yamaska

Dans le cadre de ses préoccupations concernant la sécurité alimentaire, une organisatrice communautaire du CSSS Haute-Yamaska a accompagné les efforts de mobilisation des intervenants et des résidents.

Conclusion

Le projet « Jardins de balcon » possède donc :

- des fournisseurs de matériaux (industries, entreprises)
- un transporteur, livreur de matériaux et produit finis (Coop Autonomie Chez-soi)
- un atelier de fabrication avec main d'œuvre (SOFIE)
- une aide financière pour l'achat des semis (OMH)
- un partenaire éducatif en matière d'alimentation (CSSS Haute-Yamaska)
- un coordonnateur et promoteur de projet (GASP).

Il n'y a donc aucun frais associé à cette première phase du projet pour les résidents en HLM participants, sauf pour le contenant de plastique avec couvercle. C'est là la participation du résident, ce qui représente des coûts minimes : environ 6,00 \$ pour un contenant de 3 pi.cu. pour les tomates, concombres et légumes racines et 12,00 \$ pour un bac plat de 1 m x 30 cm pour la culture d'herbes ou de fleurs.

La première phase du projet de jardins de balcon s'est autofinancé donc par l'apport des différents partenaires, fournisseurs et bénévoles. Par contre, si nous voulons l'étendre dans les prochains mois, il nous faudra trouver des partenaires qui ont à cœur l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant en contexte d'insécurité alimentaire pour participer montage financier.

Obligations des partenaires

La Coop Autonomie Chez-soi :

La Coop s'engage à trouver les donateurs de matériaux, à entretenir les ententes avec eux pour la fourniture de matériaux, d'aller les chercher et de les transporter à la SOFIE, ainsi que de livrer le produit fini aux résidents à la demande du GASP.

La SOFIE « Ma vie en main » :

À partir des matériaux livrés par la Coop, La SOFIE fabriquera selon ses dispositions les bacs de jardinage commandés par le GASP.

Le GASP :

Le GASP verra à faire la promotion du projet de jardins de balcon auprès des résidents de 50 ans et plus de l'OMH de Granby, à prendre les commandes et à coordonner leurs acheminements auprès de la Coop et de la SOFIE et verra à faire circuler l'information auprès de l'OMH.

Le CSSS Haute-Yamaska

Dans le cadre de ses programmes de saines habitudes de vie en milieu HLM, le CSSS Haute-Yamaska veillera à sensibiliser les résidents de 50 ans et plus aux bienfaits de participer au projet « Jardins de balcon ». Le CSSS a également la possibilité, si désiré, d'élargir son travail de sensibilisation à ce projet à une plus vaste clientèle.

Contacts

Nicolas Luppens

Coordonnateur

Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

www.gasph-y.net

279 rue Principale, local 311

Granby, J2G 2W1

Tél: (450) 378-0990

Fax: (450) 378-5743

gaspauvret@yahoo.ca

André Plouffe

Personne responsable à la Coop Autonomie Chez-soi

508 rue Guy, Granby, Qc, J2G 7J8

Téléphone : 450-372-1000, poste 224

Télécopieur : 450-372-1530

Courriel : coopautonomie@qc.aira.com

Signatures

Ont signé en toute bonne foi ce _____ e jour de _____ 2012.

Pour la Coop Autonomie Chez-soi :

André Plouffe

Pour la SOFIE :

Luc Racicot

Pour l'OMH :

Sylvie Lafontaine

Pour le GASP :

Nicolas Lupens

Pour le CSSS Haute-Yamaska :

Roxana Clédon

Autorisation du fournisseur

Nom du fournisseur	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Personne responsable	
Signature	

Le fournisseur mentionné ci-dessus autorise le personnel de la Coop Autonomie Chez-soi à prendre à même les rebuts du fournisseur tout matériau de bois ou autres pouvant convenir aux besoins de la Coop dans le cadre de son projet de jardins de balcon.

La Coop Autonomie Chez-soi dégage le fournisseur de toute responsabilité face aux préjudices pouvant arriver lors de la cueillette des rebuts par le personnel de la Coop.

André Plouffe

personne responsable à la Coop Autonomie Chez-soi

508 rue Guy, Granby, Qc, J2G 7J8

Téléphone : 450-372-1000, poste 224

Télécopieur : 450-372-1530

Courriel : coopautonomie@qc.aira.com